

JANVIER 2021



Vivre au Guilvinec



www.leguilvinec.com

p. 4
Enfance

p. 5 à 7
Travaux et
cadre de vie

p. 8
Aide aux
commerçants

Le Guilvinec
vue sur océan

SOMMAIRE

DOSSIERS

Enfance.....;	p. 4
Travaux et cadre de vie.....	p. 5 à 7
Social.....	p. 12

INFORMATIONS

Aide aux commerçants.....	p.8
Rencontres.....	p. 9
Infos pratiques	p.11

HISTOIRE

Les rues Danièle Casanova et de la Palue autrefois et aujourd'hui.....	p.10 & 11
---	-----------



Magazine édité par la mairie du Guilvinec
33 rue de la Marine,
29730 Guilvinec
Tel : 02.98.58.10.21
mairie@leguilvinec.com

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tanneau

Rédaction :
Comité de rédaction :
Michèle Ranzoni, Danièle Gléhen, Evelyne Cipriano,
Sylvie Barbet, Audrey Struillou,
Lénaïg Lopéré, Laure Volant
Gaëlle Le Gall et Claudia Durand

Crédits photos : Mairie, Michel Bataillard, Joseph Coïc

Conception et réalisation :
Claudia Durand, Gaëlle Le Gall

Imprimé en 2500 exemplaires
par Kifeekoi - Guilvinec

Si vous n'avez pas reçu le magazine, vous pouvez
contacter la mairie. Des exemplaires sont à votre
disposition.

EDITO



Chers amis,

Quelle année étrange nous venons tous de vivre !
Que de problèmes difficiles à résoudre ! Aucun
d'entre nous n'avait jamais eu à faire face à une
pandémie...

Mais nous entrevoyons enfin une éclaircie, avec
la promesse d'un vaccin grand public qui se
profile à l'horizon.

Cette perspective nous encourage, nous élus, à
reprendre les dossiers mis en attente lors de cette
période particulière. Plusieurs projets vont voir
le jour : dans les gros chantiers à venir, la
rénovation complète de la cantine de l'école Jean
Le Brun, ou encore la restauration du mur
d'enceinte du manoir de Kergoz, fleuron de
notre patrimoine historique.

Cependant, notre économie locale rencontre
beaucoup de problèmes, avec les fermetures
imposées des restaurants et des cafés - qui je
l'espère pourront rouvrir bientôt -, et les
contraintes liées au Brexit pour la filière pêche.
Là encore, un espoir se dessine, avec les accords
post-Brexit et les aides du gouvernement. En
attendant, ensemble, nous devons faire en sorte
que perdure leur activité, en les soutenant de
notre mieux et en achetant local.

Et n'oublions pas que, plus nous nous
protégerons du virus, plus vite nous pourrons
recréer du lien social et retrouver notre vie
d'avant.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, chers amis,
une belle et heureuse année 2021 !

**Le Maire,
Jean-Luc Tanneau**



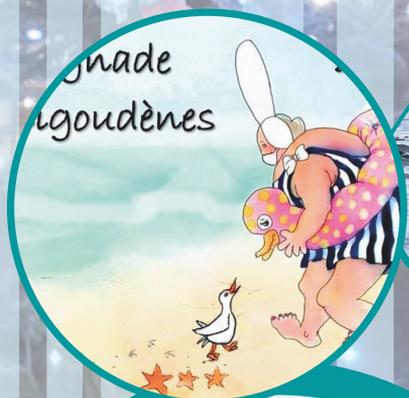
Les actualités du CLC

Les diverses associations qui exercent leurs activités au sein du CLC ont pu reprendre en septembre avec joie et dynamisme. Le protocole sanitaire mis en place a bien été suivi par tous, avec beaucoup de responsabilité de la part de chacun.

Suite au reconfinement de début novembre et au maintien de la fermeture des établissements culturels en date du 15 décembre, l'équipe municipale est au regret de ne pas pouvoir rouvrir aux associations. Il nous tarde de retrouver le lien social et de rompre l'isolement de la plupart d'entre nous. Seuls les ateliers manuels et musicaux pour les mineurs ont pu reprendre début janvier pour le plus grand plaisir des participants. Le manque de visibilité lié à cette crise sanitaire nous oblige à demeurer vigilants. Nous envisageons la suite avec impatience et nous travaillons d'ores et déjà au renforcement du protocole sanitaire : port du masque, dédoublement de certains cours, respect des distanciations.

La santé de tous est notre priorité : bonne année !

Evelyne Cipriano



La Baignade des Bigoudènes

Dimanche 3 janvier, 2°C à l'extérieur, 8°C dans l'eau. Venus de Coray, Quimper, Douarnenez... et de tout le Pays bigouden, ils n'auraient manqué la Baignade des Bigoudènes pour rien au monde. Quel plaisir de se retrouver tous à l'eau, et encore plus cette année ! Les quelques cent spectateurs qui ne s'y sont pas risqués ont quand même pris bien du plaisir à encourager, les pieds au sec, les 80 intrépides baigneurs ! Rien de tel pour bien démarrer l'année !

Notre Baignade fait désormais partie des incontournables. Rendez-vous pris pour l'année prochaine avec Aqua Zen et la SNSM ! L'activité marche aquatique encadrée est toujours possible. D'ailleurs un groupe de pingouins brave les vagues tous les dimanches et lundis matins plage du Ster.

Gaëlle Le Gall



La rénovation de la cantine de l'école Jean Le Brun



La loi Egalim issue des Etats Généraux de l'alimentation de 2018, ainsi que le Plan de relance de l'Etat, ont conduit l'équipe municipale à mener une réflexion autour de notre restauration collective, scolaire et municipale, située à l'école Jean Le Brun.

Les élèves demi-pensionnaires et les enfants accueillis au Centre de Loisirs Ty Malamok sont servis actuellement par un prestataire en liaison froide (les plats sont réchauffés en cuisine).

Si nous bénéficions d'une subvention conséquente grâce au Plan de relance, nos enfants bénéficieront de repas plus qualitatifs confectionnés sur place : fraîcheur, traçabilité, produits locaux, maîtrise et réduction des déchets. Le dossier est en cours. Une étude de pré-faisabilité a été effectuée.

Sylvie Barbet

Et des nouvelles du Ty Malamok...



HO HO HO... ! Le plein d'activités pendant les vacances de Noël au Malamok : atelier "récup" avec la création de sapin en bois de palette, et un bon goûter autour d'un chocolat chaud et de cookies, sans oublier le passage du Père Noël !

Le centre de Loisirs le « Ty Malamok » a accueilli 30 enfants différents pendant les vacances de Noël. Nous avons eu la surprise de découvrir à notre arrivée le lundi 28 décembre que le Père Noël était aussi passé au Ty Malamok pour y déposer des cadeaux ! Des jeux de société pour jouer ensemble, des livres pour s'évader, des crayons et jeux de construction pour imaginer... Annie, bénévole à la médiathèque « l'Abri du Marin », nous a conté des histoires d'ours et de bonhommes de neige, qui eux aussi préparaient le réveillon. Pour le côté gourmand, le mardi c'était raclette party et le mercredi réalisation de kits SOS cookies, à faire à la maison en famille ou à offrir. Pour clôturer ces vacances, petits et grands ont pu découvrir le milieu équestre et la pratique du poney au centre équestre de Kervignon à Plobannaec-Lesconil. Meilleurs vœux et bonne année 2021 à tous !

Pour nous contacter: alsh@leguilvinec.com - Téléphone Ty Malamok : 02.98.58.11.75 ou CLC : 02.98.82.83.56

Les travaux au Vallon de Moulin Mer

Le lieu-dit de Moulin Mer tire son nom du moulin à marée situé autrefois du côté sud du parc. 4,5 hectares en avaient été préemptés par la commune pour éviter une urbanisation de cet espace boisé.

La partie basse du Vallon de Moulin Mer a été inaugurée il y a bientôt dix ans.

Les Guilvinistes découvraient ce jour-là un espace verdoyant, paisible, une réserve insoupçonnée d'espèces animales et végétales.

D'un site envahi par les broussailles et les ronces s'est dégagé un lieu de promenade attrayant, accessible à tous. Le défrichage sélectif préconisé pendant les travaux avait permis de préserver les espèces.

A l'origine uniquement restauré sur sa partie basse, ce lieu idyllique s'étale aujourd'hui sur l'ensemble des 4,5 hectares. Deux ans de travaux ont été nécessaires pour ouvrir au public la partie haute. Le gros-œuvre en a été confié à l'entreprise Diascorn (débroussaillage et arrachage de souches), et Thierry Pochat, agent des espaces verts en charge du site, a su remettre en valeur tout cet espace, pour permettre à tous de profiter d'un lieu de promenade des plus agréables.



D'autres travaux seront bientôt entrepris, dans la partie basse cette fois. En effet, les passerelles de bois sur l'étang commencent à sérieusement se dégrader. Elles seront remplacées par des structures similaires, mais construites avec le même matériau composite que celui utilisé pour le platelage, résolvant ainsi les problèmes liés au pourrissement (dangerosité).

De même, l'aire de jeux sera entièrement refaite car les jeux existants sont en mauvais état. Le cheminement côté ouest sera resurfacé pour supprimer les petits cailloux qui ne permettent plus de profiter de ce secteur en toute sécurité, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Tous ces travaux de remise en état sur la partie basse représentent un investissement de 200 000 €. Mais cette dépense est largement compensée par la promesse du plaisir de la promenade, découvrant au détour d'un chemin une petite fontaine, ou surprenant le passage d'une famille de canards sur l'étang. On peut aussi y rencontrer cormorans, hérons cendrés, aigrettes... L'animateur nature de la communauté de communes y a dénombré pas moins d'une vingtaine d'espèces d'oiseaux.

En résumé, un merveilleux coin de nature à découvrir ou à redécouvrir, seul ou en famille.

Daniel Le Balch



Travaux d'accessibilité

Dispositif des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) :

2021 verra la finalisation de la mise aux normes des bâtiments municipaux pour l'accessibilité aux Personnes handicapées. La société ASA (Azimut Studio d'Architecture, située au Guilvinec), après avoir transformé en plans les attentes de la municipalité, assurera la maîtrise d'œuvre pour ces chantiers. Le financement d'un montant de 163 000 € sera assuré par la municipalité et subventionné par l'Etat à hauteur de 50 %.

Onze bâtiments sont concernés par des travaux plus ou moins importants, allant de la création de zones de circulation à la réfection complète des toilettes et des douches : la mairie, la médiathèque, la Poste, le centre des loisirs et de la culture (CLC), l'office de tourisme, le manoir de Kergoz, le local du Secours catholique, l'école primaire Jean Le Brun, le stade (tribunes et vestiaires), le tennis couvert et la boutique artisanale, propriété de la mairie.

Ces travaux confortent l'engagement de notre équipe municipale dans l'amélioration du quotidien des Guilvinistes.

La mue de l'avenue de la République

Vous avez tous constaté les premières conséquences de l'aménagement futur de l'avenue de la République : la haie qui séparait la rue de l'espace culturel a été supprimée pour permettre les travaux d'enfouissement des réseaux.

Fin janvier débiteront les travaux d'enfouissement des réseaux d'eau (gérés par la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud), suivis de l'enfouissement du réseau électrique et de la mise en place des nouveaux candélabres par le SDEF (Syndicat Départemental de l'Electricité du Finistère).

Ensuite début avril, la société Eurovia restructurera la voirie avant que nos services municipaux ne finalisent les espaces verts autour de cette nouvelle voie. Quelques tracas de circulation seront prévisibles tout au long du chantier, mais tout cela pour, à terme, l'embellissement de notre entrée de ville.

Aurons-nous un jour une ville propre ?

Je pose cette question car le sujet des « crottes de chiens » revient comme une antienne dans les retours des visiteurs sur notre ville. A cela s'ajoute maintenant le problème des masques abandonnés çà et là...

Nous ne pouvons accuser perpétuellement les « touristes », la zone herbeuse le long du platelage est un véritable crottoir, hiver comme été c'est le même constat.

Nous avons tous des voisins (c'est forcément les autres) qui le matin promènent leurs chiens détachés en ville ou sur nos chemins côtiers afin qu'ils se soulagent. Autant à une époque, révolue aujourd'hui, cela était supportable, autant désormais la prolifération du meilleur ami de l'homme ne permet plus cette façon de faire. Alors merci à tous d'adopter des comportements plus vertueux en matière de propreté.

Christian Bodéré

Travaux d'urbanisme en cours

Quelques données sur l'année écoulée tout d'abord : en 2020, 110 autorisations d'urbanisme ont été validées. Parmi elles, 26 permis de construire (dont 11 nouvelles habitations et 3 extensions), 3 permis de démolir et 5 permis d'aménager, ainsi que 76 déclarations préalables de travaux. Cent-quarante-trois certificats d'urbanisme ont également été délivrés (135 certificats d'urbanisme d'information et 8 certificats d'urbanisme opérationnels). Dans le même temps, 143 déclarations d'intention d'aliéner ont été visées (changements de propriétaires de maisons ou d'appartements).

Futur lotissement de Lanvar



Suite au changement du PLU qui va intervenir dans le courant de l'année, un nouveau lotissement va être programmé sur une période de dix ans : le lotissement de Lanvar-Kerfriant, au nord de la commune et à l'est du cimetière de Kerfriant. Il sera programmé en trois phases, avec 26 lots libres et 6 lots OPAC. Le plan d'aménagement est en cours de finalisation. Les lots libres feront entre 400 et 600 m². La lère phase est prévue dans le sud du lotissement. Actuellement le service commercial de l'OPAC renseigne et enregistre les demandes pour les lots libres et les maisons (Service commercial de l'OPAC : 02 98 55 70 00)

Osez rénover !

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS BESOIN D'AMÉLIORER VOTRE LOGEMENT?

OSEZ RÉNOVER ET ADAPTER!
VOTRE COLLECTIVITÉ VOUS ACCOMPAGNE ET VOUS AIDE!

HANT PAYS BIGOUDEN
Pays Bigouden Sud

Depuis juillet 2016, les communautés de communes du Pays bigouden sud et du Haut pays bigouden ont mis en place le dispositif «**Osez rénover et adapter votre logement**» pour résoudre les situations d'inconfort (humidité, mauvaise isolation, dégradation du logement, etc.), et adapter les logements aux besoins des occupants, notamment dans le cadre d'un maintien à domicile (création de salle de bain et aménagements en RDC, etc.).

Quel niveau d'aide ? La première aide est tout d'abord le conseil et l'accompagnement gratuit. À cela, s'ajoute une aide financière selon le niveau des revenus, l'état du logement, les performances énergétiques atteintes après travaux et/ou la nature et le montant des travaux à réaliser.

Qui peut en bénéficier ? L'accompagnement et les aides s'adressent aux propriétaires occupant leur logement mais n'ayant pas les ressources pour engager d'importants travaux de rénovation de leurs logements, et aux propriétaires bailleurs souhaitant réaliser des travaux et conventionner leurs loyers.

Quel logement ? Les résidences principales et logements loués de plus de 15 ans.

Quels travaux ? Les travaux lourds de réhabilitation des logements dégradés ou insalubres, afin de maintenir les personnes dans un logement décent ; les travaux d'économie d'énergie permettant aux occupants de vivre dans un logement confortable et de diminuer leur consommation énergétique ; les travaux favorisant le maintien à domicile des personnes handicapées ou peu autonomes par l'adaptation de leur logement (salle de bains, accès,...).

Contact : Tél. : 02 98 50 53 94

Adresse électronique : opah.pays-bigouden@citemetrie.fr

La CCPBS aide également au ravalement des façades et à l'acquisition d'un logement ancien nécessitant des travaux d'amélioration énergétique. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site internet de la CCPBS, rubriques "Services" puis "Habitat - logement" : www.ccpbs.fr

René-Claude Daniel

Cette période de pandémie est dure à vivre pour les commerces non-essentiels, ici comme partout en France. Fin novembre, la commune leur a proposé son soutien en la personne d'Audrey Struillou, conseillère municipale. en charge des relations avec les commerçants. Ainsi, une permanence a été instaurée en mairie, sur rendez-vous, le samedi matin, pour les écouter et leur proposer des solutions, en tenant compte de la spécificité de chacun, ou les orienter vers le bon interlocuteur.



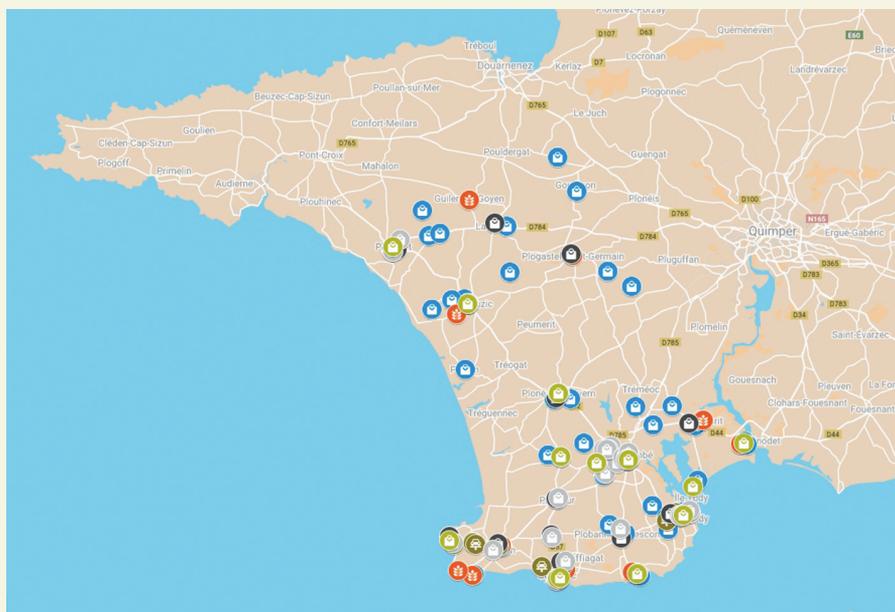
L'appui de la Communauté de Communes



Soucieuse de maintenir l'économie vivante sur le territoire, la CCPBS a lancé une grande campagne publicitaire : "Pensons à demain, consommons bigouden". Une façon de rappeler à tous que, pour que nos centres-villes restent vivants, nous devons aider nos commerçants pendant cette période difficile à maintenir un minimum d'activité malgré les différentes contraintes liées à la crise sanitaire.

Tout a été mis en œuvre pour inciter la population à consommer local : campagne d'affichage, réseaux sociaux, sites internet des communes... Un plan interactif est disponible sur le site de la CCPBS pour référencer les commerces ouverts.

Les commerçants eux-mêmes peuvent également se procurer des kits téléchargeables sur <https://ancrez-vous.ccpbs.fr/pensons-a-demain-consommons-bigouden/> ou sur <https://www.destination-paysbigouden.com/> pour contribuer à la communication.



Des entretiens importants pour l'avenir de la commune



Entretien téléphonique avec Annick Girardin, Ministre de la Mer

En fin d'année, la Ministre de la Mer, Annick Girardin, a souhaité échanger au téléphone avec le Maire pour connaître la situation des pêcheurs au Guilvinec. En effet, la date du Brexit approchant à grands pas, il était nécessaire de cerner au mieux leurs attentes pour les futures négociations de post-Brexit.

Daniel Le Balch, 1er adjoint, était présent lors de cet échange. En tant qu'ancien patron pêcheur, il a interrogé la Ministre sur la stabilité relative des quotas de pêche. Les élus se sont fait le relais des attentes et des inquiétudes de la profession.

Ils ont également évoqué le Plan de relance du gouvernement, dont le volet maritime se monte à 400 M€. Cette aide ne concerne malheureusement que les grands ports. Le Royaume-Uni a délivré ses premières licences de pêche définitives dans ses eaux. Plusieurs armements français, dont l'Armement bigouden, ont reçu une autorisation d'accès définitive à la zone économique exclusive britannique.

La Ministre a fait part aux élus de l'ouverture prochaine d'un autre plan de relance, spécifiquement destiné à la pêche.

Le Maire a invité Mme La Ministre à venir au Guilvinec rencontrer l'interprofession, ce qu'elle a fait dès le mois de janvier.



Rencontre avec Philippe Mahé, nouveau Préfet du Finistère

Le 17 novembre dernier, Philippe Mahé, nouveau Préfet du Finistère, rencontrait les acteurs du milieu maritime du Guilvinec. Ce fut également l'occasion de faire connaissance avec les élus locaux : une visite de courtoisie qui a permis d'exposer les spécificités de la commune.

L'échange a principalement porté sur les opportunités qu'offre pour notre petite ville le Plan de relance du gouvernement. En effet, comme un peu partout ailleurs, beaucoup de projets de la mandature avaient été un peu mis de côté en 2020 en raison des problématiques liées à la pandémie. Il s'avère que bon nombre de ceux-ci sont éligibles à des aides gouvernementales.

Plusieurs points ont été ciblés : la rénovation énergétique des bâtiments, la rénovation et la modernisation du restaurant scolaire, la restauration du manoir de Kergoz, les investissements à la médiathèque, la rénovation des équipements sportifs, la mise en accessibilité des bâtiments communaux...



Cette liste n'est pas exhaustive. D'autres projets pourraient faire l'objet d'aides et permettre ainsi aux Guilvinistes de profiter d'un meilleur environnement, d'une meilleure qualité de vie.

Cependant, l'intégralité des dossiers éligibles ne peut être mise en œuvre, car si les aides de l'Etat sont conséquentes, il existe quand même un reste à charge non négligeable pour la commune. Toujours est-il que le Préfet a assuré les élus de son soutien pour le montage des dossiers qui seront présentés.

Jean-Luc Tanneau et Daniel Le Balch

Les rues de la Palue et Danielle Casanova, autrefois...

La rue de la Palue

A droite, près des treilhennou (où séchaient les filets), commence le quartier de Verdun, avec ses maisons de pêcheurs typiques. Ce quartier fut l'un de ceux qui furent le plus touchés par le choléra en 1885.



La rue Danielle Casanova

Avant 1953, elle était nommée Rue des Couturières. A gauche, l'entrée de la rue de la Palue, en direction de Penmarc'h. La grande maison au fond était le magasin Pennamen, accastillage et fournitures de pêche.



Les mêmes, aujourd'hui...



La rue de la Palue

Peu de changements a priori. La configuration est restée la même, si l'on excepte les rénovations de façades.

La rue Danielle Casanova

Le poteau et le muret qui se trouvaient à droite ont disparu pour laisser place à la rue du Marché, vers le patronage et la place de l'Eglise (place Dixmude). La première maison à droite est devenue jusqu'il y a peu une boucherie-charcuterie, aujourd'hui simple maison d'habitation.



Crédits photos et informations des pages Histoire : Michel Bataillard et Joseph Coïc, extraits de leur ouvrage à paraître prochainement, auquel ont également contribué Jakez Cornou et Jean-Pierre Paumier

Infos pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 10h à 12h (permanence état-civil)
02 98 58 10 21
mairie@leguilvinec.com
Facebook : Ville du Guilvinec

PERMANENCES URBANISME

Le mercredi et le jeudi de 14h à 16h30
Sans rendez-vous

PERMANENCES CCAS

Le lundi et le mardi de 9h15 à 11h30
Sans rendez-vous

MÉDIATHÈQUE - ABRI DU MARIN

Tél. 02 98 58 95 13

CLC - Centre de Loisirs et de la Culture

Tél. 02 98 82 83 56

ALSH TY Malamok - Centre de Loisirs

Tél. 02.98.58.11.75

RDV avec les élus : 02 98 58 10 21

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le jeudi de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous au 02 98 58 10 21

LES MARCHÉS

Les mardis et dimanches matins

RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans ? Pensez à vous faire recenser en mairie, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

EHPAD MENEZ KERGOFF
02 98 58 51 66

CRECHE TI LIOU AU GUILVINEC
02 98 82 49 70

HORAIRES DE LA POSTE
Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 10 à 12 h

ETAT-CIVIL

Le dernier recensement de l'INSEE fait état d'une population estimée à 2718 Guilvinistes. En 2020, l'état-civil a enregistré 5 naissances (Nathan, Amélia, Maxine, Lilian, Aloïs), 9 mariages et 54 décès (dont 38 hors commune).

Le CCAS œuvre tout au long de l'année pour apporter son soutien aux personnes en difficulté : écoute, montage de dossiers, aides financières ponctuelles, Banque alimentaire, colis de Noël (repas préparés par le traiteur Kemper Gastronomie en fin d'année, le repas des Aînés n'ayant pu avoir lieu en raison du Covid)... Concernant la Banque alimentaire, les Guilvinistes se sont montrés particulièrement généreux en 2020, puisque ce n'est pas moins de 1583 kg de denrées diverses qui ont été collectées auprès d'eux !

Une partie de l'équipe en pleine collecte !



D'autre part, le CCAS a proposé un goûter de Noël aux enfants des bénéficiaires de la Banque alimentaire. Leurs parents et grands-parents ont pu partager ce moment de convivialité avec les élus et les bénévoles autour d'un café et de gâteaux. Les enfants étaient heureux de découvrir les cadeaux déposés par le Père Noël. Ces derniers ont été fournis par l'association Enfance et Partage ainsi que le Centre infirmier de Penmarc'h. Nous les remercions vivement pour l'émerveillement manifesté par les enfants en découvrant leurs cadeaux.

Laure Volant



La distribution des repas de Noël

Le goûter de Noël des enfants

